UN ACCIDENT MORTEL A VALENCIENNES

Le coureur cycliste Sénécal fut mortellement blessé dans une collision

Un accident mortel s'est produit mercredi soir à **Valenciennes.** La victime est un vétéran des courses cyclistes, M. Sénécal Henri, qui, tout en continuant à pratiquer le sport compétition, était devenu dans le monde des dirigeants du cyclisme un animateur.

M. Henri Sénécal, contremaître ébéniste, demeurant rue du Nord, à Anzin, venait en motocyclette de la place de Tournai et arrivait au carrefour des boulevards Harpignies et Froissard, au moment où un autobus, venant du boulevard Harpignies et allait traverser le carrefour pour s'engager sur le boulevard Froissard. Cet autobus était conduit par M. Emmanuel Duvivier, 29 ans, demeurant rue de la Gare, à Marly.

M. Duvivier, dont la visibilité était, a-t-il dit, gênée par le soleil, obliqua à gauche, le motocycliste obliqua à droite, une collision extrêmement violente se produisit. L'avant de l'autobus fut défoncé par la moto.

M. Sénécal, grièvement blessé à la tête, fut transporté à l'Hôtel-Dieu de Valenciennes. Malgré les soins dont il fut l'objet, il succomba à 23 h. 30.

La police municipale a procédé aux constatations et à l'enquête pour établir les responsabilités.

M. Sénécal, très connu et très estimé dans la région, était marié et père de trois enfants.

FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS MUSICALES DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS

LA FÊTE FÉDÉRALE DE LILLE

Après le succès obtenu par la Musique de la Garde Républicaine au Grand Théâtre de Lille, c'est la Musiques des Guides de Bruxelles qui donnera samedi prochain en cette même salle, un concert de gala en collaboration avec le brillant Orphéon « Les XXX » de Lille.

Le lendemain aura lieu à 9 h. au Grand Théâtre le Congrès annuel de la Fédération des Sociétés Musicales du Nord et du Pas-de-Calais sous la présidence du Maître Albert Roussel qui partage avec le commandant Pierre Dupont la présidence d'honneur de cet important groupement.

Au cours du Congrès, une partie artistique sera assurée par la classe d'ensemble d'instruments à vent du Conservatoire de Lille (directeur M. Henri Bouillard) et par la classe de clarinette de cette même école (professeur M. Ferdinand Capelle).

A l'issue du Congrès, un cortège se formera au Grand Théâtre pour se rendre à l'Hôtel de Ville où aura lieu la réception du Comité de la Fédération et des Congressistes.

Un brillant festival animera ensuite les quartiers St-Maurice, St-Sauveur, et St-Etienne à partir de 15 heures.

Défile des 100 sociétés participantes, puis, cortège des vétérans.

Ce cortège aura lieu immédiatement à l'issue du défilé afin de permettre à tous les vétérans et porte-drapeaux et bannières de se concentrer au Parvis St-Maurice. Il suivra l'itinéraire suivant : rue de Paris, place du Théâtre, rue de la Bourse, Grand'Place, rue des Manneliers, rue Faidherbe et place de la Gare où la Symphonie Lilloise « Bébé Orchestre » interprètera des airs populaires pour rendre hommage aux vieux musiciens.

Les sociétés musicales se feront entendre ensuite dans les différents quartiers.

Lundi un concert sera donné à 20 h. 30, sur la Grand'Place par la Grande Fanfare de Fives et la Chorale Municipale.

LES TRAINS DE PÊCHEURS

Le Syndicat des Pêcheurs à la Ligne et Riverains du Nord informe les pêcheurs de la région qu'il a obtenu de la Compagnie du Nord la remise en marche des trains spéciaux à demi-tarif.

Ces trains fonctionneront tous les dimanches et jours de fêtes légales du 21 juin au 6 septembre, sauf le train spécial Tourcoing-Calais qui ne sera mis en marche que les dimanches. Départ : **Tourcoing** 3 h. 23 ; **Roubaix** 3 h. 29 ; **Croix** 3 h. 35 ; **Lille** 3 h. 57 ; **La Madeleine** 4 h. 06 ; **St-André** 4 h. 11 ; **Pérenchies** 4 h. 18 ; **Armentières** 4 h. 28 ; **Hazebrouck** 4 h. 50 ; **St-Omer** 5 h. 09 ; **Wetten** 5 h. 23 ; **Ruminghem** 5 h. 31 ; **Audruicq** 5 h. 39 ; **Nortkerque** 5 h. 44 ; **Pont d'Ardres** 5 h. 5 ; **Calais** 8 h. 06. Retour : Calais-Ville 19 h. 03 ; Pont d'Ardres 19 h. 19 ; Nortkerque 19 h. 24 ; Audruicq 19 h. 30 ; Ruminghem 19 h. 38 ; Watten 19 h. 47 ; St-Omer 20 h. 02 ; Hazebrouck 20 h. 23 ; Armentières 20 h. 48 ; Pérenchies 20 h. 58 ; St-Andre 21 h. 03 ; La Madeleine 21 h. 08 ; Lille 21 h. 27 ; Croix 21 h. 36 ; Roubaix 21 h. 41 ; Tourcoing 21 h. 49.

Ce train spécial desservira **Serques** à 5 h. 16. Il prendra les voyageurs au retour à 19 h. 53. Cette facilité nouvelle n'est accordée qu'aux risques et périls des usagers.

Les voyageurs pour **Bergues** prendront à **Hazebrouck** le train de 4 h. 55. Retour de Bergues 18 h. 37. Ils reprendront à Hazebrouck le train spécial à 20 h. 23.

Les voyageurs pour **Bourbourg** prendront à **Saint-Omer** le train de 5 h. 18. Retour de Bourbourg 17 h. 50. Ils reprendront à Saint-Omer le train de 20 h. 02.

Les voyageurs pour **Merville** en provenance de **Roubaix-Tourcoing** prendront le train 2500 jusque Lille. Les voyageurs partant de Lille et au-delà prendront les trains 2409 et 2201. Au retour, ils prendront à Merville les trains 2414 et 2410. Les voyageurs pour Roubaix-Tourcoing reprendront à Lille le train de 21 h. 43.

Les voyageurs à destination de **La Bassée** et au-delà jusque **Béthune** prendront à Lille le train 1751 (4 h. 38) qui sera mis en marche les dimanches pour les pêcheurs, ou le 1757 (8 h. 01). Le retour s'effectuera par les trains 1788, 1782, 1768 et 1776.

Pour les trains desservant les gares de Seclin, Libercourt, Don Sainghin, Meurchin, Pont-de-la-Deûle, Ostricourt, Leforest, situées le long de la Deûle ; les gares de Douai, Corbehem, Brebières, Vitry, Biache, Rœux, situées le long de la Scarpe supérieure ; celles de Cantin, Arleux, Brunemont, Aubigny-au-Bac et Oisy-le-Verger, situées le long de la Sensée, les pêcheurs pourront se procurer les renseignements en demandant gratuitement dans tous les dépôts de cartes du Syndicat les horaires de poche.
nluuloc-la ãr tseG5éc Plo.Csniud ehBlo

Il est rappelé que le demi-tarif n'est accordé qu'aux pêcheurs prenant leurs tickets la veille du départ avant 18 h. Passé ce délai, la réduction ne sera plus que de 45 %.

Les maires des communes de Roubaix Tourcoing, Lille, St-André, Armentières, ont autorisé les débits de boissons à ouvrir une demi-heure avant ledépart du train spécial. Pour Lille, il y a lieu de demander l'autorisation.

Les sociétés de pêcheurs à la ligne continuent à être autorisées à organiser des excursions à demi-tarif prévu pour les voyages en groupes dans toutes les directions françaises, et n'importe quel jour.

HORAIRE des TRAINS de la Cie du NORD
GUIDE INDICATEUR Consultez le LOUIS MASSON
LE PLUS COMPLET
LE PLUS PRATIQUE Couverture rouge
EN VENTE PARTOUT 1 franc Roubaix, Tourcoing et Lille

UN IMMENSE INCENDIE A DÉTRUIT UNE USINE DE CARBURANTS A BRUXELLES

Sept ouvriers ont été brûlés et transportés à l'hôpital

(De notre Rédaction Belge)

Jeudi, vers 3 heures, une explosion s'est produite dans une usine de Forest, faubourg de Bruxelles, dans laquelle on traite de benzol, le goudron et les sous-produits. C'est la Société des Carburants.

L'explosion s'est produite par suite du débordement d'un lavoir contenant de l'essence et à cause du fonctionnement défectueux d'un interrupteur de courant.

Immédiatement, le feu s'est communiqué à diverses divisions et au stock considérable d'essence. Les ouvriers n'eurent que le temps de fuir à travers les flammes et la fumée. On les vit passer en courant, les vêtements en feu. Sept d'entre eux ont été brûlés et sont en traitement à l'Hôpital.

Une foule énorme a été maintenue à distance par la gendaremrie.

Par suite de l'écoulement des essences et des goudrons en feu des égouts ont sauté. Les installations détruites contenaient environ 250.000 litres d'essence et les pertes sont evaluées à 1 million.

Il était 5 heures lorsque le feu a pu être circonscrit.

COUR D'APPEL DE DOUAI

AUDIENCE DU 18 JUIN 1936

Au robinet, M. Vincent Leroux, de *Roubaix*, remplissait des bouteilles qui portaient pompeusement le titre « d'eau de Willems »

Cette « eau de Roubaix » était vendue au prix de 0 fr. 95 la bouteille.

Pour fraude commerciale M. Leroux fut condamné par le Tribunal de *Lille* à un mois de prison avec sursis.

Cette eau avait un « goût de souris morte » disent les témoins.

La Cour eut hier à se préoccuper de cette affaire.

Elle a mis la cause en délibéré après avoir entendu Mes Boyer-Chamard et Drillon

Banqueroute à Paris-Plage

Le Tribunal correctionnel de *Montreuil* a condamné à 1 mois de prison et 50 fr. d'amende l'Italien César Propezi, poursuivi pour contrebande.

Au *Touquet-Paris-Plage*, cet étranger tenait un commerce de primeurs.

Depuis sa condamnation, Propezi s'est efforcé de régler ses créanciers...

Aussi, la Cour lui accorde le bénéfice du sursis pour la peine de prison.

LE GRAFF ZEPPELIN EST PASSÉ AU LARGE DE DUNKERQUE

Hier matin, vers 9 h. 30, les sémaphores ont aperçu, naviguant par 17 milles au large de **Dunkerque**, un zeppelin qui faisait route vers le nord-est.

Il s'agit du « Graff-Zeppelin », parti de Pernambouc le 15 juin et qui regagnait sa base.

LE MÉRITE AGRICOLE AU CERCLE COLOMBOPHILE « LA CONCORDE »

M. Jules KRABANSKY est promu officier

Le Cercle « La Concorde » de Roubaix peut être fier de posséder en son sein un homme d'élite en la personne de M. Jules KRABANSKI, qui vient d'être promu Officier du Mérite agricole.

Jamais une distinction ne fut mieux attribuée, car le récipendaire, colombophile depuis 1885 — un demi siècle — possède des états de services enviables.

Dès 1904, ses mérites sont reconnus par « l'Etoile du Nord », qui le charge du secrétariat ; à cette époque, M. Krabanski adhère également au club des « Deux Union » et y remplit les fonctions de commissaire. Plus tard, pendant 6 ans, il est secrétaire de la « Bonne Macotte ». — En 1907, il est fondateur de la société « Les Vétérans Colombophiles » et, en 1911, il épingle le plus beau fleuron à son blason, pourtant déjà charge, en contribuant pour une part très active, à la fondation de « La Concorde » dont il devient vice-président.

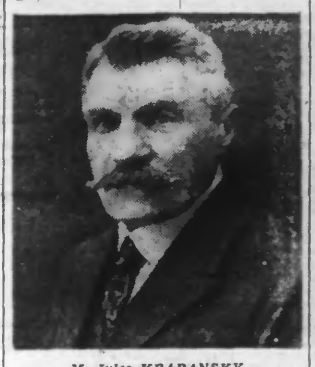

M. Jules KRABANSKY promu Officier.

Depuis lors, M. Krabansky a vue la confiance des amateurs grandir à son egard à tel point qu'il occupe toujours la place qui lui fut attribuée en 1911.

En 1907, la Fédération régionale récompensa son dévouement en lui octroyant le diplôme d'honneur. — En 1926 le Mérite agricole apporte un nouveau gage de gratitude a M. Krabanski et, aujourd'hui, le vétéran fondateur de la Concorde accède au grade d'Officier.

M. Krabanski est peut-être le colombophile le plus connu, mais aussi le plus aimé a Roubaix où sa bonhomie, sa générosité, sa sollicitude vis-a-vis de tous, en ont fait le type du « coulonneux » sincere et désintéressé. Ne fait-il pas, du reste, partie de la Commission de Discipline ?...

Au 78, Boulevard de la République, où nous nous sommes rendus, nous fûmes reçus cordialement par M. Krabanski et, comme nous le félicitions comme il se doit, celui-ci nous déclara :

— Je n'ai pas mérité semblable honneur, j'ai fait ce que tout le monde aurait fait à ma place. J'aime la Concorde et il est juste que je lui consacre tous mes loisirs, quoi de plus naturel.

Non, M. Krabansky, tout ce que vous avez fait n'est pas à la portée de chacun. Il faut posséder un temperament de fer, et une âme d'élite pour se sacrifier comme vous l'avez toujours fait. Aucun des colombophiles de Roubaix ne trouvera que la récompense est trop belle, mais tous se réjouiront de la récompense qui échoit à l'un d'eux.

Toujours modeste, M. Krabanski se refusa obstinément, mais avec une certaine délicatesse, à poser devant notre objectif. Heureusement que M. Vervacke, président de la Concorde, possède en ses archives une photo de son vice-président qui sera tout surpris, aujourd'hui de voir ses desseins déjoués, mais ne nous en voudra pas de ce petit « tour » amical.

M. Auguste SAMYN, chevalier...

M. Auguste SAMYN a'est adonné au Sport colombophile en 1906 et adhera à la société « Sans Crainte ». En 1911, il était au côté de M. Krabanski pour la fondation de la Concorde. Il fut élu membre de la Commission voici 10 ans.

A l'armistice, il consacra toute son activité pour la reconstitution de la Concorde. A cette époque, tous ses instants furent consacrés à ce travail ardu autant qu'ingrat. Il y reussit pourtant et, depuis lors il reçut, en 1927, de la Fédération Nationale, le Diplome du Merite Colombophile.

MM. Auguste SAMYN et Emile MANIER les nouveaux Chevaliers.

Bien vite les sociétés de bienfaisance s'aperçurent qu'elles avaient en M. Samyn un maitre organisateur et, des lors, firent appel a son concours en maintes circonstances. Toujours sur la brèche, le nouveau Chevalier se dépensa avec un cévouement sans pareil à la réussite de ces concours et manifestations.

Comme on le voit, M. Samyn est plus que sympathique en notre ville et dans les environs et la distinction dont il est l'objet, sera commentée favorablement dans les milieux colombophiles et sportifs.

...ainsi que M. Emile MANIER

Président de la Commission de Contrôle depuis 1929, M. Emile MANIER est, de ce fait, connu de tous les colombophiles de Roubaix-Tourcoing. La mission dont il est charge est plus qu'ingrate et c'est ce qui lui a valu d'être nommé chevalier du Mérite Agricole.

M. Manier, colombophile depuis le 17 juin 1911, soit plus de 25 ans est, lui aussi, membre de La Concorde, après avoir été, pendant 5 ans Président de la Commission civile des Débitants.

En 1933, le ministère de la Guerre lui offrit la Médaille de la Reconnaissance Française pour services rendus à la cause colombophile.

M. Manier, de par ses mérites, fait un digne pendant aux deux précédents et ses amis applaudiront à la juste récompense qu'il a obtenue.

***

Le dimanche 28 juin, au cours d'une assemblée générale extraordinaire qui se tiendra au siège à 17 h., il sera procédé à la remises des décorations aux officier et chevaliers du Mérite Agricole. A leurs côtés, MM. Léon Catteau, Edouard Beutin et Alfred Bauduin, médaillé du Mérite Colombophile depuis peu, seront fêtés, eux aussi.

Pas un membre de La Concorde et pas un ami ne manquera une si belle occasion de témoigner à ceux qui se sont dévoués pour eux depuis si longtemps, l'hommage d'estime et de reconnaissance auquel ils ont droit.

Pl. JONVOLE.

WATTRELOS

Surveillance des prix de vente au détail des denrées alimentaires

Il a été signalé que certains intermédiaires cherchaient à provoquer des hausses absolument injustifiables des cours des denrées de première nécessité. Ces manœuvres ne sauraient être tolérées.

Aussi, le Maire porte à la connaissance des commerçants que des instructions ont été données au Service de police pour qu'il procède à une vérification et exerce une étroite surveillance des prix de vente des denrées. Les marchands qui seraient tentés de se livrer à ces agissements pourraient faire l'objet de sanctions pénales.

Il est rappelé que l'affichage du prix de vente des denrées doit être effectué d'une manière très apparente et s'impose sur tout le territoire de la commune.

Régime du pain frontalier. — Demain samedi, distribution à domicile dans les rues : des Balcons, des Lys, de Verdun, du Verger, du Breuil, du Rieu, des Dames, Jean Castel, de la Martinoire, le Winhoute, Carrières Drumonpres, Cocheteux, rues du Fleury, Boleidieu, d'Oran, du Syndicat, Houset, du Maréchal Lyautey, du Damier, Victor-Hugo, Place St-Vincent-de-Paul et rue du Petit Moulin.

Fêts Nationale du 14 Juillet. — Il est rappelé aux débitants de boissons en dehors du centre, qui désirent obtenir les lots en nature offerts par la ville pour l'organisation de jeux sur la voie publique (jeu de boules, jeu de dés, course à pied, etc.), qu'ils doivent adresser leur demande écrite à la Mairie avant le 20 juin à 18 h., dernier délai. Il importe que chaque demande mentionne les heures d'ouverture et de clôture des jeux ainsi que les lieux d'inscriptions et de distribution des prix.

Aux Combattants Républicains. — Ce vendredi 19 juin, à 19 h. 30, réunion de commission au siège. Dimanche 21 courant, de 10 à 12 heures, permanence au siège, pour l'établissement de tous dossiers, concernant les combattants, renseignements divers. A l'occasion de la ducasse, grand jeu de 421 et 221, au siège, au profit de la Caisse de secours, le samedi dimanche et lundi. Les membres ayant pris des cartes de jeu, sont invités à régler leur compte au plus tard vendredi soir, lors de la réunion de commission et à rapporter celles non vendues.

Pour les pauvres. — Le Bureau de bienfaisance a reçu du Comité de grève des établissements Alfred Motte, rue d'Avelghem, une somme de 165 fr. pour les pauvres de la commune. Sincères remerciements de la Commission charitable.

Cimetière du Crétinier. — Plusieurs plaintes sont parvenues à la mairie à la suite de vols de fleurs opérés sur les tombes du cimetière du Crétinier.

Le maire donne avis qu'une surveillance active sera exercée pour prendre les auteurs de ces méfaits infiniment regrettables et compte sur le concours de la population pour aider la Police dans ses recherches.

Interruption de circulation. — A l'occasion de la Braderie, de la rue du Moulin et de l'affluence des vendeurs et des visiteurs, le Maire a pris un arrêté interdisant la circulation des voitures, rue du Moulin, le lundi 22 juin, de 5 à 13 h. Durant cette interruption, les véhicules devront emprunter les rues Carnot et Traversière.

Les concours artistiques de la fête Nationale du 14 juillet. — Il est rappelé aux chanteurs et groupes qui désirent participer aux concours artistiques de la fête nationale du 14 juillet, que les inscriptions devront parvenir avant le samedi 20 juin à 18 h. au secrétariat de la Mairie 2e guichet.

Renaissance Chorale. — Vendredi 19 juin, à 20 heures, répétition générale du programme qui sera donné à Lille, dimanche prochain. Inscription pour le déplacement. Présence indispensable pour tous les sociétaires. Avant la répétition, réunion obligatoire pour tous les membres de la Commission.

Philharmonie du Crétinier. — Aujourd'hui vendredi, à 19 h., cours à 20 h., répétition générale. Dimanche, procession, au siège à 10 h. avec cahier de pas redoublés.

Clique Scolaire des Amicales Laïques. — Vendredi à 19 h., répétition générale ; à 20 h., réunion de toute la Commission.

Union Belge. — Dimanche à 10 h., réunion générale de l'U.B. au siège 22, Gd Place. L'ordre du jour étant très important, la Commission compte sur la présence de tous les membres.

Combattants et Union Belge. — Dimanche à partir de 9 h. permanence au siège, 22, Gd Place. Inscription des enfants pour la colonie de Coxyde.

Etat Civil. — Naissances. — Didier Dehaene, rue Victor Hugo, 34.

Publications. — Eugène Impe, manutentionnaire, rue de l'Epine, cour Lebrun, 5, à Tourcoing et Blanche Deleere, soigneuse, rue du Mont-à-Leux, 486 à Wattrelos ; Polynice Anno, artisan, rue de la Halle, 5, à Roubaix et Mathilde Peeters, doubleuse, rue Saint-Blaise, 123, à Tourcoing.

CROIX

Bienfaisance. — A l'occasion d'un mariage, il a été remis à la mairie : 50 fr., pour les vieillards de l'Hospice ; 50 fr., pour le Bureau de Bienfaisance ; 50 fr., pour les chômeurs.

Ces sommes recevront la destination qu'a prévue le généreux donateur.

Amicale Anatole-France. — L'Amicale A.-France, rue Kléber, organise un voyage à la Panne, dimanche 19 juillet. — Les amicalistes paieront 12 fr. et les non amicalistes 14 fr. Le nombre de places étant limité, il est recommandé de se faire inscrire sans retard. — Pour tous renseignements, s'adresser à l'école ou chez Mme Poulain, 58, rue Kléber, à Croix.

Pour les vieillards de l'Hospice. — Les grévistes de chez Seynseve-Dubocage ont remis une somme de 91 fr., pour les vieillards de l'Hospice.

Musique Ouvrière « La Fraternelle ». — Répétition ce jeudi, à 20 h., au siège.

Trompettes « La Renaissance ». — Ce vendredi 19, répétition générale à 20 h. 30, au siège.

Etat Civil. — Naissance : Madeleine Mouraux, rue Jean-Jaurès 74.

Décès : Eudoxie Verhoest, veuve Vanbelle, 67 ans, sans profession, rue de Tourcoing 126.jjj

Voir en avant-dernière page la toute dernière création KODAK

9343

WASQUEHAL

Une fête de nuit au stade Municipal au profit des grévistes

Quoique bien tardivement annoncée, la fête de nuit organisée jeudi soir à partir de 20 h. 30 au Stade Municipal de la rue Delerue par l'Union Sportive de Wasquehal au profit des grévistes de la Ville, a remporté un succès mérité.

Une foule nombreuse se pressait en cette occasion dans le stade municipal brillamment illuminé par de puissants projecteurs et aux tribunes on remarquait la présence de M. Henri Détailleur, Maire de Wasquehal, entouré de ses adjoints MM. Lesaffre et Marquilly et d'un bon nombre de conseillers municipaux, ainsi que MM. Arthur Buyse, Président de l'Union Sportive, promoteur de cette fête; Kléber Mille, secrétaire général de la Mairie ; Louis Mullier, Raymond Barthélémy, membres de la Commission, etc.

Cette fête de bienfaisance s'acheva par des exercices absolument vertigineux, tels que la grande pyramide et le passage des cavaliers dans le feu.

Accident du travail. — Au tissage Liévin Vandenberghe, rue Jean-Bart, l'ouvrier Léon Vanacker, demeurant rue Saint-Charles, à La Madeleine, est tombé sur le sol à la suite d'un faux mouvement à la mise en marche de son métier.

Dans sa chute, le tisserand s'est fait une contusion palmaire de la main gauche, avec retentissement principal au niveau de l'épaule. Le docteur Halle, de Marcq-en-Barœul, qui a donné les premiers soins au blessé, a ordonné un repos d'une douzaine de jours.

Allocations militaires. — Les familles des jeunes dont l'incorporation est prévue pour septembre et octobre et qui se croiraient dans les conditions pour bénéficier de l'allocation militaire pendant la durée d'incorporation de leur soutien, sont priées de faire établir leur dossier de suite à la mairie (1er guichet). Se munir du livret de famille et des certificats de salaires des membres de la famille.

Caisse « La Famille ». — Pour le Capreau, la permanence, 1, rue de Roubaix, sera ouverte demain samedi de 19 à 20 h. pour le paiement des prestations ; pour le Centre, le secrétariat 18, rue Victor-Hugo sera ouvert dimanche matin de 8 à 9 h. dans le même but.

Harmonie J.-Bte Lepers. — En raison des événements, le grand jeu de dés organisé au profit de la caisse de secours de l'Harmonie, qui devait avoir lieu dans divers établissements de la ville le 7 juin, a été remis à une date ultérieure. Les détenteurs de cartes de jeu seront avisés prochainement de la date définitive de ce tournoi de bienfaisance.

Chez les Pompiers. — En raison des grèves, la manœuvre mensuelle du corps des sapeurs-pompiers communaux, qui devait avoir lieu dimanche 21 juin, est annulée.

Sociétés musicales. — Ce soir vendredi à 20 h. 15, répétition générale de l'Harmonie « La Jeune France », au siège, 8, rue Pasteur. Demain samedi à 20 h. 15, répétition de l'Harmonie J.-Bte Lepers, au local, 17, rue Jean-Macé.

Amicale du Capreau. — Ce soir vendredi à 18 h. 30, répétition générale et entraînement obligatoire au local habituel, sous la direction de M. Adolphe Décottignies, ex-moniteur de l'Amicale Diderot.

Etablissement de Bains. — L'établissement municipal de bains-douches, rue des Villas, sera ouvert demain samedi de 7 à 20 h. sans interruption et dimanche matin de 6 à 12 h.

Chez « Les Amis de l'Ecole ». — Dimanche 21 juin de 9 h. à midi, tir à la carabine au stand des « Amis de l'Ecole » 2, rue Voltaire. Le carton et 4 balles pour 0 fr. 50.

LANNOY

A l'Orphéon Michelet. — L'Orphéon participera le dimanche 21 juin, à Lille, au festival de la Fédération musicale du Nord, du Pas-de-Calais, et le 12 juillet, à Toufflers, à la fête fédérale des Amicales laïques du canton.

Le Comité directeur lance un pressant appel aux sociétaires pour qu'ils assistent nombreux aux répétitions.

LYS-LEZ-LANNOY

Remonages des cheminées. — Le maire informe les habitants que le ramonage des cheminées a été confié à M. Deketelle Henri, demeurant à Roubaix. Il informe les personnes inscrites au bureau de bienfaisance, qu'elles peuvent faire effectuer ce ramonage gratuitement sur présentation de leur carte.

Au cimetière. — Les familles ayant des personnes inhumées en 1916 et 1917 dans le 5e carré à gauche du cimetière, sont informées qu'elles doivent faire enlever d'urgence tous les monuments et fleurs restant dans ce carré. Faute de quoi l'enlèvement sera effectué à leurs frais par les soins de la ville.

Boues et immondices. — Les habitants sont priés de ne pas mettre dans les voyage de jardins et ustensiles de ménage. Un service spécial fonctionne le premier jeudi de chaque mois pour ramasser les débris solides.

Etat Civil. — Décès : Jules Hautebart, 45 ans, magasinier, 95, rue de Leers.

HEM

AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M. J. Delesalle, maire.

Compte administratif 1935. — Ce compte présente en recettes 1.345.414 fr. 12 et en dépenses 1.209.634 fr. 37, d'où excédent de recettes de 135.779 fr. 75. Les restes à payer de l'exercice 1935 s'élèvent à 334.059 fr. 47. Le compte administratif est approuvé.

Budget additionnel 1936. — M. le maire donne lecture des articles du budget additionel élaboré par la commission des finances. Il présente en recettes une somme de 197.683 fr. 10 et en dépenses une somme de 234.574 fr. 97, d'où excédent de dépenses de 36.891 fr. 87. Approuvé.

Comptes et budgets du bureau de bienfaisance. — Ces documents établis et votés par la commission administrative sont approuvés.

Le compte administratif comporte un excédent de recettes de 19.652 fr. 21 et le budget additionnel s'équilibre à cette somme.

Le budget de 1937 s'équilibre à la somme de 26.935 francs.

Subventions diverses. — Le budget étant en déficit, le Conseil ne peut accepter les demandes de subvention présentées.

Inspection des viandes. — La demande d'augmentation d'honoraires formulée par le vétérinaire chargé de l'inspection des viandes n'est pas prise en considération.

Service des Pompes funèbres. — M. le Maire donne connaissance à l'Assemblée d'une pétition critiquant la façon dont est assuré le service des corbillards. Trois fautes ont été constatées depuis un an dont deux pour retard de 30 minutes dans l'arrivée du corbillard à la maison mortuaire.

Le maire propose à titre de dernier avertissement d'appliquer une pénalité de 200 fr. au profit du Bureau de Bienfaisance.

Le Conseil accepte cette proposition et décide que le contrat sera résilié si pareil fait se renouvelle.

Construction scolaire. — M. le Maire expose que les travaux d'agrandissement de l'école Paul-Bert sont arrêtés depuis un certain temps faut de fonds disponibles pour payer les entrepreneurs. Le dossier de demande d'emprunt pour ce projet a été adressé par la Préfecture à la Caisse de Crédit aux Communes à la date du 1er Février dernier.

Depuis plus de quatre mois et malgré une réclamation adressée à la Préfecture le 11 avril dernier, il n'a pas été possible d'obtenir satisfaction.

Le Conseil élève une protestation contre le retard apporté par l'administration supérieure à une demande d'emprunt pour l'exécution d'un projet approuvé depuis le 1er octobre 1935 et constate avec regret le mauvais vouloir des Pouvoirs Publics qui préconisent l'organisation de travaux pour combattre le chômage et qui entravent la bonne volonté des petites administrations dans la réalisation des projets.

Communications diverses. — M. le Maire donne connaissance à l'assemblée, 1° du décret en date du 16 avril 1936 relatif à la constitution d'un groupement régional d'urbanisme dans lequel la ville d'Hem est comprise. 2° d'une lettre de la Préfecture invitant le Maire à supprimer du budget de 1936 le crédit de 600 fr. voté pour le voyage à la mer des élèves des écoles libres lauréats du Certificat complémentaire.

Classificateurs. — Le conseil adresse la liste des propriétaires ruraux et des assujettis à la cédule des bénéfices agricoles pour la désignation par le Préfet des classificateurs qui seront chargés de la révision des évaluations foncières des propriétés non bâties.

Gallophile. — Un concours de gros coqs, organisé par les « Amis de l'Industrie », dim. 21 juin, chez M. Manche, rue de Lille, 14 ; 20 fr. pour 60 fr. ; mises payables en s'inscrivant ; au parc à 16 h.

FLERS

Accident travail. — Omer Lefebvre, 38 ans, demeurant rue Jacquart 8, occupé comme domestique chez Emile Vandewalle, à la suite d'une fausse manœuvre du cheval, le bennesu est tombé dans la fossé et reçu l'avant-train sur les jambes, contusion profonde: 15 jours de repos.

Secours aux chômeurs partiels. — Le paiement des allocations aux chômeurs partiels admis pour la période du 8 au 13 juin, aura lieu le samedi 20 juin, à 9 h. pour la section du Breucq au Bureau, rue J.-Bte-Bonte, à 14 h. à la Mairie pour la section du Bourg. Pointage des chômeurs, à 11 h. pour le Breucq à 14 h. pour le Bourg.

LEERS

Mutuelle Saint-Jean-Baptiste. — La société de secours mutuels « Saint-Jean-Baptiste » tiendra son assemblée générale le dimanche 21 juin, à 18 h., au café de M. Julien Pluquet, rue de l'Eglise. sous la présidence de M. Jules Hespel.

Orphéon Leersois. — Ce soir, vendredi, à 20 h. répition générale des chœurs à exécuter à Ostende.

Pointage des chômeurs. — Ce jour, vendredi, à 15 h., salle du pointage, place de l'Eglise.

ROUBAIX

Bureaux : 65, rue de la Gare (Tél. 351-17) — Dépôt de vente : 36, rue du Collège

L'inspecteur principal de sûreté prend sa retraite

M. Jean Dasprez, inspecteur principal des services de la sûreté prend sa retraite à dater du 1er juillet.

Il était entré dans la police en tenue le 1er janvier 1910 et dans la sûreté le 16 octobre 1912. Il avait été nommé successivement sous-brigadier en 1929, brigadier en 1930, sous inspecteur en 1932 et inspecteur principal en 1934. La classe exceptionnelle couronnait sa carrière dans la police en août 1935.

Les boucheries fermeront le lundi

Les Syndicats Réunis de la Boucherie et de la Charcuterie de Roubaix et ses cantons, ainsi que de la Chevaline et des Triperies, ont tenu une réunion jeudi après-midi, sous la présidence de M. Masure, président. Après avoir examiné les revendications présentées par les garçons bouchers, ils ont décidé la fermeture momentanée du lundi, souhaitant voir les maisons d'alimentation adopter la même decision.

A TRAVERS LA VILLE

Au cours de l'avant dernière nuit, M. Léopold Arnoux, place de Bettignies à Lille fut assailli à l'angle des rues Foch et Sébastopol par trois malandrins qui devant son attitude décidée prirent la fuite.

— On a volé la bicyclette de M. Léon Vandeneynde, rue Voltaire.

— M. Arthur Renaut, 36 ans, demeurant 19, rue Fénelon à Lys, manœuvre à la gare annexe fut reversé au cours de l'avant dernière nuit par une rame de wagons ; il est atteint d'une entorse du pied gauche et de plaies au cuir chevelu.

PAIEMENT DES CHOMEURS

Le paiement des chômeurs aura lieu le samedi 20 juin 1936, rue de l'Ermitage, dans l'ordre ci-dessous :

8 h. 30, 1 à 2.377 ; 9 h. 2.378 à 4.537 ; 9 h. 15, 4.538 à 8.247 ; 9 h. 45, 6.248 à 7.978 ; 10 h. 7.979 à 9.571 ; 10 h. 30, 9.572 à 11.505 ; 11 h. 11.506 à 13.485.

Après-midi : 2 h. 30, 13.486 à 15.209 ; 3 h. 15.210 à 16.670 ; 3 h. 15. 16.871 à 18.371 ; 3 h. 45, 18.372 à 19.967 ; 4 h., 19.968 à 21.481 ; 4 h. 15, 21.482 à la fin.

CONSOMMATEURS DE BIÈRES non encore actionnaires de la BRASSERIE COOPÉRATIVE DE MONS-EN-BARŒUL, ne soyez pas plus longtemps ennemis de vos intérêts, buvez les Bières de cette Société modèle qui vous offre un produit parfait à son prix de revient, puisque tous les bénéfices sont partagés.

RELEVÉ DES PERMIS DE CONSTRUIRE

Société Roubaisienne d'Eclairage, pour faire construire des postes de transformations : 1°) côté des Halles ; 2°) Place de la Fraternité ; 3°) Boulevard de la République.

Hospices de Roubaix, pour effectuer des travaux intérieurs en leur immeuble rue de l'Esperance, 32.

Loridan, pour faire transformer la cuisine à l'intérieur de son immeuble, 8, rue Archimède.

Piat, pour effectuer quelques travaux en son immeuble, rue d'Ath, 5.

Six-Carpentier, pour faire déplacer un mur de clôture en son immeuble, 39, rue Dammartin.

Hospices de Roubaix, pour effectuer des transformations à l'intérieur de leurs immeubles, rue de la Gare, 67, 67 bis, 69, 71, 71 bis et rue Nationale, 3 et 5.

Mme Vve Verleyen, pour faire renouveler un escalier en son immeuble, rue Decrème, 189.

Baudaert, pour construire une chambre et une salle de bains, en son immeuble, 18, rue Vauban.

Lenfant, Bd Industriel, pour faire construire, en retrait de l'alignement, un immeuble à rez-de-Chaussée, sur sa propriété, rue de Carihem.

Vannier, pour faire agrandir ses ateliers rue Henri Regnault, 158.

Van de Wiele, pour faire construire un mur mitoyen à l'intérieur de sa propriété, 1, rue de l'Ommelet.

Senepart, pour construire une buanderie et effectuer différents travaux intérieurs en sa propriété, rue de Condé prolongée, 111 bis.

Mme Vve Craeynest, pour effectuer des travaux de couverture en son immeuble, rue de la Vigne, Impasse Lamarotte, 14.

Brasserie Roubaisienne, pour faire surélever un bâtiment à l'intérieur de leur immeuble, Boulevard d'Halluin, 6.

Frimal, pour faire couvrir la cour de son immeuble, 10, rue de Florence.

Emaille, pour effectuer des travaux de couverture et faire poser un châssis de toit en son immeuble, 86, rue de l'Epeule.

Declercq, pour effectuer des travaux d'entretien en façade et faire percer une porte vers la rue Puget, en son immeuble, 28, Boulevard de Fourmies.

Doutreligne, pour faire poser des grilles aux fenêtres de son immeuble, rue de Lannoy, 334.

Slaedsbaedes, pour faire poser un châssis de toit et peindre en façade, son immeuble, rue d'Oran 96.

Lepoutre-Wibaux, 40, rue Richard-Lenoir, pour faire transformer les bureaux et poser un revêtement de briquettes en façade de leur immeuble, 48, rue Chanzy.

André Weil, pour faire agrandir un magasin d'expéditions en son immeuble rue Pauvrée, 25.

Mme Eugène Masurel, rue du Manège, 4, pour faire procéder à des travaux d'aménagement en son immeuble 21, rue du Maréchal Foch.

GIRAFE
(VOIR EN DERNIERE PAGE)

CARNET

FIANÇAILLES. — Monsieur Albert BRUNEAU, Monsieur Edouard TERNINCK sont heureux de vous annoncer les fiançailles de leur petit-fils et fils **Jacques TERNINCK** avec Mademoiselle **